

Un malaise qui ne s'est pas dissipé

HARCÈLEMENT Yannick Buttet a certes démissionné du Conseil national, mais ses actes ne seront probablement pas sanctionnés pénalement à Berne, où aucune procédure ne devrait être ouverte

MICHEL GUILLAUME, BERNE

🐦 @mfguillaume

Yannick Buttet a donc fini par démissionner de son mandat de conseiller national après les dernières révélations du *Temps* et du *Nouvelliste*. Est-ce la fin de l'affaire sous la coupole fédérale? Le PDC, placé sous haute pression, le souhaite vivement. Un malaise n'en demeure pas moins. Selon toute vraisemblance, Yannick Buttet a violé le droit, mais un procès devrait lui être épargné à Berne. Les victimes de ses actes hésitent toujours beaucoup à déposer plainte.

Au PDC, l'affaire a suscité une onde de choc dès le 29 novembre au soir, moment où elle a été révélée sur le site web de notre journal. Le Conseil national est en train de fêter son nouveau président, Dominique de Buman, lorsque plusieurs membres de la direction du PDC reçoivent un courriel de celui qui est encore le numéro deux du parti. Le président, Gerhard Pfister, et la secrétaire générale, Béatrice Wertli, comprennent vite la gravité de l'affaire, d'autant plus que Yannick Buttet reconnaît une bonne partie des faits.

La réaction rapide du PDC

Au PDC, une première réunion de crise se déroule le lendemain déjà, entre 7h et 8h du matin, soit avant la reprise des travaux du Conseil national. C'est la seule fois où le Valaisan est présent physiquement pour s'expliquer. Certes, il

offre sa démission de la vice-présidence, mais ce n'est là qu'une demi-mesure, peu satisfaisante aux yeux non seulement des médias, mais aussi de plusieurs élus PDC.

«Nous ne pouvons pas retourner aux affaires comme si rien ne s'était passé»

BABETTE SIGG, VICE-PRÉSIDENTE DU PDC

La tête du parti est confrontée à un cruel dilemme. D'un côté, elle doit faire valoir la présomption d'innocence. De l'autre, elle prend vite conscience des dégâts d'image pour ce PDC qui se veut le «parti des valeurs». Douze heures après l'éclatement de l'affaire, Gerhard Pfister parle déjà d'un «comportement inacceptable». Quelques heures plus tard, c'est la conseillère fédérale Doris Leuthard qui avoue que «M. Buttet aurait un problème si les faits s'avèrent».

Le week-end suivant, le PDC suisse se fâche définitivement avec son mouton noir. Le 4 décembre, Yannick Buttet, qui a pris un avocat zurichois, n'apparaît pas lors d'une séance de crise. Il préfère se mettre en congé maladie au lieu de répondre aux accusations qui pèsent sur lui. Dans son parti, cer-

tains peinent à dissimuler leur ire: «Nous étions très mal, car nous nous sentions impuissants. C'était à lui de démissionner», confie une élue PDC.

Aujourd'hui, c'est le soulagement qui domine dans le parti. «Cette décision est sage pour le parti et l'institution», déclare Dominique de Buman (PDC/FR). Ses dirigeants aimeraient clore définitivement l'affaire, ne serait-ce que pour passer à un dossier urgent, à savoir la campagne contre l'initiative «No Billag», qu'ils ont la responsabilité de conduire. Mais le malaise provoqué par cette affaire ne s'est pas totalement dissipé. Car Yannick Buttet a bien précisé que sa démission du Conseil national ne constituait pas un aveu de culpabilité, mais bien une mesure pour protéger sa famille. Il l'a dit et répété: «Je suis peut-être un gros lourd, mais pas un harceleur sexuel.»

Les Femmes PDC offrent une médiation

Présidente des Femmes PDC, Babette Sigg précise cependant: «Il faut prendre très au sérieux les accusations des femmes. Nous ne pouvons pas retourner aux affaires comme si rien ne s'était passé.» Aussi propose-t-elle un service de médiation aux femmes ayant jusqu'ici témoigné anonymement. «Je suis prête à les écouter, toujours sous le sceau de la confidentialité.» Et ensuite? «Il faudra voir si

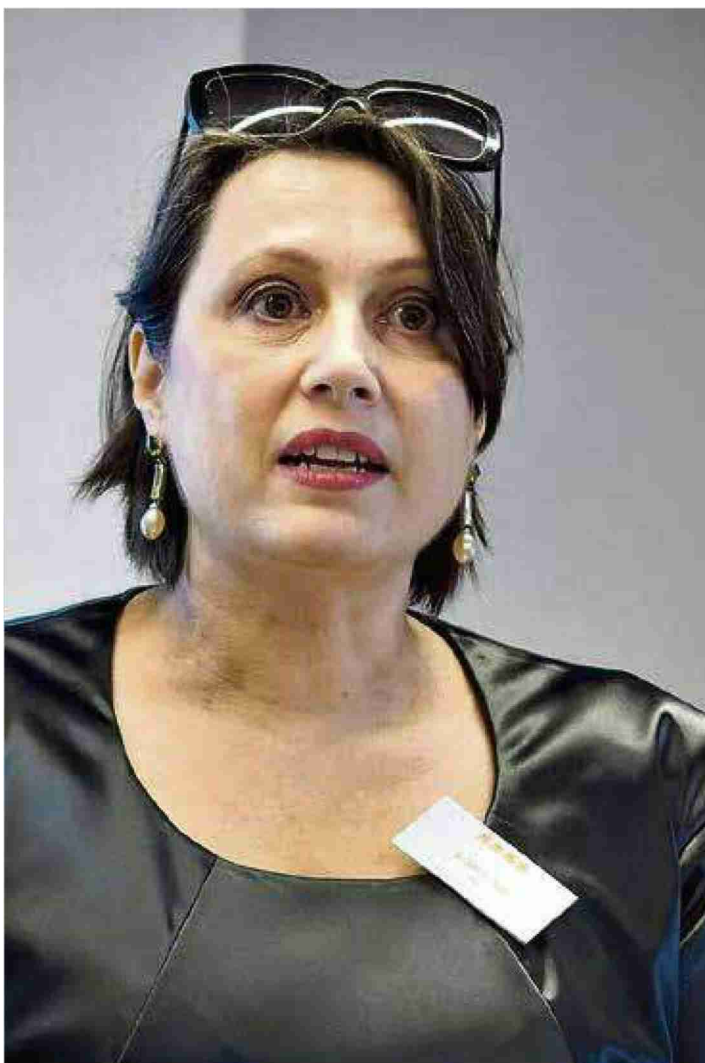


d'autres mesures sont nécessaires.»

En dehors de la plainte déposée à Sierre, qui débouche sur une procédure pour contrainte, il est peu probable que la justice devienne active pour les faits s'étant déroulés dans la capitale fédérale. «Des accusations relayées par les médias ne constituent pas une base suffisante pour ouvrir une procédure pénale. Il faut que les personnes qui témoignent anonymement déposent une plainte à la police ou au Ministère public», note le porte-parole du Ministère public du canton de Berne, Christof Scheurer.

Procédure à Berne peu probable

Les victimes des actes de Yannick Buttet ne sont pour l'instant pas prêtes à le faire. «Même si les faits sont graves, ils se sont souvent déroulés sans témoin. Les preuves seraient ainsi difficiles à apporter et il n'est pas sûr dans ces conditions qu'une procédure pénale se terminerai par une condamnation», relève l'une d'entre elles. De son côté, la vice-présidente des Verts, Lisa Mazzone, préfère tirer les enseignements positifs de l'affaire. «En prenant la parole, les femmes sont devenues actives et elles ont eu un impact réel qui a débouché sur la démission de Yannick Buttet, qui pour moi est une reconnaissance des faits.» ■



Babette Sigg, présidente des Femmes PDC, a proposé un service de médiation aux femmes qui ont témoigné anonymement pour dénoncer des actes de harcèlement. (DR)

PRÉSIDENTE DE COLLOMBEY-MURAZ La pression demeure

La plupart des partis politiques valaisans n'exigent pas que Yannick Buttet démissionne de la présidence de Collombey-Muraz (VS), mais doutent qu'il puisse la conserver. La pression se maintient sur l'élu, malgré le soutien local dont il jouit dans sa commune. Le conseiller national démissionnaire avait indiqué dimanche vouloir conserver son mandat de président de Collombey-Muraz à la demande de son parti. Président de la commune par intérim, Olivier Turin estime dans *Le Nouvelliste* de lundi que la confiance n'est pas brisée. ■ AT5



Un «gardien des traditions» devrait succéder à Yannick Buttet

XAVIER LAMBIEL

🐦 @XavierLambiel

CONSEIL NATIONAL Ancien vice-président du PDC du Valais romand et longtemps directeur d'un collège sédunois, Benjamin Roduit devrait remplacer Yannick Buttet au parlement fédéral. De retour d'une année sabbatique, ce chrétien engagé se donne le temps de la réflexion

Aux journalistes qui tentent de le joindre, il transmet ce message: «Je dois m'accorder quelques jours de réflexion pour des raisons familiales, professionnelles et politiques.» Benjamin Roduit communiquera sa décision mercredi ou jeudi. A moins qu'il ne refuse de rejoindre le Conseil national, il succédera au démocrate-chrétien valaisan Yannick Buttet, qui fait



BENJAMIN RODUIT
ANCIEN
VICE-PRÉSIDENT
DU PDC DU
VALAIS ROMAND

l'objet d'une procédure pénale pour contrainte, et qui a démissionné ce dimanche après de nouvelles accusations de harcèlement.

Domicilié à Saillon, Benjamin Roduit enseigne l'histoire et le français au Lycée-Collège des Creu-

sets, à Sion. Il a même dirigé l'établissement durant douze ans. Il est âgé de 55 ans, marié et père de quatre enfants: «C'est auprès d'eux que je puise toutes mes forces pour servir un parti pour qui la famille est prioritaire.» Pour son président, Serge Métrailler, «Benjamin Roduit est une force de travail et s'il venait à accepter de rejoindre le parlement, il saurait se mettre très vite à niveau.»

Profondément chrétien

En janvier 2014, quand il est élu à la vice-présidence du PDC du Valais romand, Benjamin Roduit est présenté aux membres du parti comme «le gardien des traditions». Lui se décrit de centre droit et revendique sa foi. Au moment de briguer une place au Conseil national, il déclare au *Nouveliste*: «Je pense qu'on peut affirmer ouvertement sa posture de chrétien en politique; pour moi, être chrétien c'est être ouvert aux autres et être solidaire.»

Peu après, *Le Courrier* publie les propos anonymes de quelques-uns de ses étudiants et de ses professeurs, qui le décrivent «investi d'une mission», et qui dénoncent «prosélytisme chrétien et propagande conservatrice». Indigné par «un portrait à charge et un procès d'intention», il se défend dans les médias: «Le collège est un lieu de savoir et de débat critique.» Deux ans plus tard, il est à nouveau malmené lorsqu'il annule un atelier

sur l'homophobie: «Mon exigence était que cet atelier traite de toutes les discriminations et pas seulement de l'homophobie.»

Une année différente

Aux élections fédérales d'octobre 2015, il surprend de nombreux observateurs en se classant à la troisième place de la liste des démocrates-chrétiens romands, avec 22629 voix. Il suit Yannick Buttet et Géraldine Marchand-Ballet, et devance Patrice Clivaz et David Théoduloz, qui pouvaient paraître mieux armés face aux urnes. A l'issue d'une campagne qui lui a coûté «le prix d'une belle voiture», il écrivait sur son site: «J'ai pu vivre des moments uniques.»

Entre septembre 2016 et octobre 2017, Benjamin Roduit s'offre une année sabbatique. Avec son épouse, il accomplit le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en 69 jours. Il accompagne ensuite son cousin chanoine en Haïti, où il travaille dans le dispensaire des Sœurs missionnaires de la charité. Il s'isole deux mois à l'hospice du Grand-Saint-Bernard, avant de se consacrer à la formation continue des enseignants au Bénin.

Après avoir alimenté un blog, il prépare un livre intitulé *Une Année différente*. Il résume son expérience sur le portail Cath. ch: «La foi aide à supporter l'insupportable.» ■